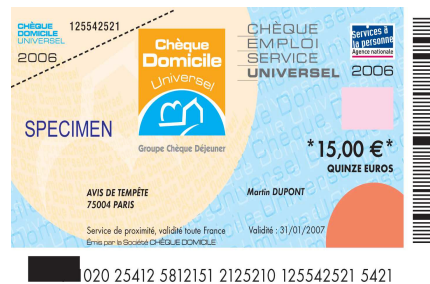


## INFORMATION BENEFICIAIRES

### Chèque Emploi Service Universel



Le Conseil d'Administration de la CMCAS Dauphiné Pays de Rhône  
a décidé de reconduire pour l'exercice 2025 :

**15 chèques CESU** par an et par Ouvrant-Droit, d'une **valeur unitaire de 28 euros**.

Vous trouverez ci-dessous les dates de retour des bons de commande à remettre à l'antenne de votre CMCAS au plus tard les :

- ▶ 27 janvier 2025
- ▶ 24 février 2025
- ▶ 24 mars 2025
- ▶ 28 avril 2025
- ▶ 26 mai 2025
- ▶ 26 juin 2025
- ▶ 25 juillet 2025
- ▶ 28 août 2025
- ▶ 25 septembre 2025
- ▶ 27 octobre 2025
- ▶ 27 novembre 2025
- ▶ 29 décembre 2025

#### **ATTENTION :**

**A chaque commande, les chèques CESU, commandés ne font pas l'objet ni de remboursement, ni de reprise. Voir date de validation sur le chèque CESU.**